

**RÈGLEMENT NO 579-2025
CONCERNANT LA CIRCULATION
ET LA SIGNALISATION**

LES ANNEXES

ANNEXES – RÈGLEMENT NO 579-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA SIGNALISATION

**ANNEXE A
LES PANNEAUX D'ARRÊT**

LÉGENDE : T D = TOUTES DIRECTIONS

	Nom du chemin	Intersection	Nbr. de panneaux
1	Chemin de la ligne St-Régis	Rte. 339	1
2	Rang St-Régis	Rte. 341	1
3	Rang de la Rivière Sud	Rue Armand-Majeau N	4 T D
4	Rang de la Rivière Sud	Rue Gauthier	4 T D
5	Rang de la Rivière Sud	Ruisseau des Anges sud	3 T D
6	Rang du Ruisseau des Anges Sud	Bretelle Rte. 25	4 T D
7	Rang du Ruisseau des Anges Sud	Chemin St-Philippe	4 T D
8	Rang du Ruisseau des Anges Nord	Chemin St-Philippe	4 T D
9	Rang du Ruisseau des Anges Nord	Ruisseau des Anges sud	1
10	Rang St-Charles	Rue Armand-Majeau N	1
11	Chemin de L'école	Ruisseau St-Jean Nord	1
12	Chemin de L'école	Ruisseau St-Jean Sud	1
13	Rang St-Henriette	Ruisseau des Anges sud	1
14	Chemin de la Côte Georges	Ruisseau des Anges sud	1
15	Chemin Vézina	Montée Rémi-Henri	1
16	Chemin de la Ligne Mercier	Rue des Champs	1
17	Chemin Louis Philippe Lesage	Ruisseau St-Jean Nord	1
18	Ligne Lapointe	Rte 339	1
19	Chemin Donat Gagnon	Ruisseau des Anges sud	1 dir: O
20	Chemin Donat Gagnon	Ruisseau des Anges sud	1 Dir: N
21	Rue de la Vallée Ensoleillée	Rte 339	1
22	Rue Meunier	Rte 339	1
23	Rue Meunier	Rue Pimparé	1
24	Rue Pimparé	Rue Meunier	1
25	Rue Pimparé	Rte 339	1
26	Rue Dionne	Rte 339	1
27	Rue France	Rte St- Philippe	1 Nord
28	Rue France	Rte St- Philippe	1 Sud
29	Rue des Peupliers	Ruisseau des Anges Nord	1
30	Rue Guilbeault	Ruisseau des Anges sud	1
31	Rue Lafortune	Ruisseau des Anges sud	1
32	Rue du Domaine Desmarais	Route St- Philippe	1
33	Route St-Philippe	Ruisseau des Anges sud	4 T D
34	Rue Industrielle	Ruisseau des Anges sud	4 T D
35	Rue des Pignons	Rte St- Philippe	1
36	Rue J.O. Forest	Rue Industrielle	1
37	Rue Ludger Rochon	Rue J.O. Forest	1
38	Rue Laroche	Rte St- Philippe	1
39	Rue Armand Majeau S	Rue J.O. Forest	1
40	Impasse Leclerc	Rue Armand-Majeau N	1

ANNEXE A **LES PANNEAUX D'ARRÊT**

LÉGENDE : T D = TOUTES DIRECTIONS

	Nom du chemin	Intersection	Nbr de panneaux
41	Rue Clément	Rue Dr-Wilfrid-Locat	3 T D
42	Rue Clément	Rue Beaucage	1
43	Rue Faucher	Rue Malo	1
44	Rue Faucher	Rue Vézina	1
45	Rue Vézina	Rue Principale	1
46	Rue Vézina	Rue Cousineau	3 T D
47	Rue Vézina	Montée Rémi-Henri	3 T D
48	Rue Beauchamp	Rue Principale	1
49	rue Malo	Rue Principale	1
50	Rue Malo	Rue Cousineau	4 T D
51	Rue Malo	Montée Rémi-Henri	4 T D
52	Rue Malo	Rue Des Vallons	4 T D
53	Rue Cousineau	Rue Vézina	3 T D
54	Rue Cousineau	Montée Rémi-Henri	1
55	Rue Gauthier	Rang de la Rivière Sud	4 T D
56	Rue Rivest	Rang de la Rivière Sud	1
57	Rue Rivest	Rue des Champs	3 T D
58	Rue Armand-Majeau N	Rang de la Rivière Sud	dir: N/ 4 T D
59	Rue Armand-Majeau N	Rang de la Rivière Sud	dir: S/ 4 T D
60	Domaine Lafortune	Rang St-Régis	1
61	Rue Beaucage	Rue Principale	1
62	Rue Masson	Rue Masson	1
63	Rue Masson	Rue Principale	1
64	Rue Dufort	Rue Principale	1
65	Rue Dufort	Rue Clément	4 T D
66	Rue Dufort	Rue Roy	3
67	Rue Dufort	Rue des Orchidées	4 T D
68	Impasse Roy	Rue Clément	1
69	Rue St-Germain	Rue Principale	1
70	Rue St-Germain	Rue Clément	2
71	Rue St-Germain	Rue Dr-Wilfrid-Locat	1
72	Rue Dr. Wilfrid Locat	Rue Principale	4 T D
73	Rue Dr. Wilfrid Locat	Rue Clément	3 T D
74	Rue Roy	Rue Clément	1
75	Rue Roy	Rue Dufort	3 T D
76	Rue Duval	Rue Dufort	1
77	Rue Duval	Rue Roy	1
78	Rue Gariépy	Rue Clément	1
79	Rue Gariépy	Rue St -Germain	1
80	Rue Hamelin	Malo	1
81	Rue Hamelin	Montée Rémi-Henri	1

ANNEXE A **LES PANNEAUX D'ARRÊT**

LÉGENDE : T D = TOUTES DIRECTIONS

	Nom du chemin	Intersection	Nbr de panneaux
82	Rue Léo- Hénault	Rue Malo	1
83	Rue Léo -Hénault	Rue des Vallons	3 T D
84	Rue Principale	Rue Dr-Wilfrid-Locat	4 T D
85	Rue Saint André	Rang de la Rivière Sud	1
86	Rue Saint André	Rue des Champs	1
87	Rue des Vallons	Rue Principale	1
88	Rue des Vallons	Rue Malo	4 T D
89	Croissant des Vallons	Rue des Vallons	1 S
90	Croissant des Vallons	Rue des Vallons	1 N
91	Rue du Versant	Rue des Vallons	1
92	Rue du Versant	Rue des Sillons	1
93	Rue des Orchidées	Rue Dr-Wilfrid-Locat	1
94	Rue des Camélias	Rue des Orchidées	1
95	Rue des Camélias	Rue Dufort	3 T D
95	Rue des Champs	Rue Laliberté	3 T D
96	Rue du Parc	Rue Dr-Wilfrid-Locat	1
97	Rue du Parc	Rue Vézina	1
98	Rue Claude-Edouard-Héту	Montée Rémi Henri	4 T D
99	Rue Claude-Edouard-Héту	Rue Dr-Wilfrid-Locat	1
100	Rue des Bégonias	Rue Dufort	1
101	Rue des Bégonias	Rue des Orchidées	3 T D
102	Rue des Perce-Neige	Rue des Muguets	1
103	Rue des Perce-Neige	Rue Dr-Wilfrid-Locat	1
104	Rue des Méandres	Rue Principale	1
105	Rue des Coquelicots	Rue Dufort	3 T D
106	Rue des Coquelicots	Rue des Camélias	1
107	Rue des Muguets	Rue des Orchidées	3 T D
108	Croissant Marchand	Chemin de la ligne Mercier	1 Nord
109	Croissant Marchand	Chemin de la ligne Mercier	1 Sud
110	Rue des Champs	Rue Armand-Majeau N	3 T D
111	Rue Clément	Rue Saint-Germain	2
112	Impasse du Semeur	Rue des Vallons	3 T D
113	Rue Claude-É.-Héту	Rue de Prés	3 T D
114	Rue du Semeur	Rue des Prés	3 T D
115	Rue Julie-Gareau	Rue Armand-Majeau Sud	1
116	Place Rémi-Henri	Montée Rémi-Henri	1
117	Rue des Vallons	Rue du Versant	3 T D
118	Rue des Champs	Rue Saint-André	3 T D
119	Rue Claude-É.-Héту	Sortie et/ou entrée Autobus école secondaire	1 ouest
120	Rue Claude-É.-Héту	Sortie et/ou entrée Autobus école secondaire	2 est

ANNEXE B
PRIORITÉ DE PASSAGE
(CÉDER LE PASSAGE)

LÉGENDE : T D = TOUTES DIRECTIONS

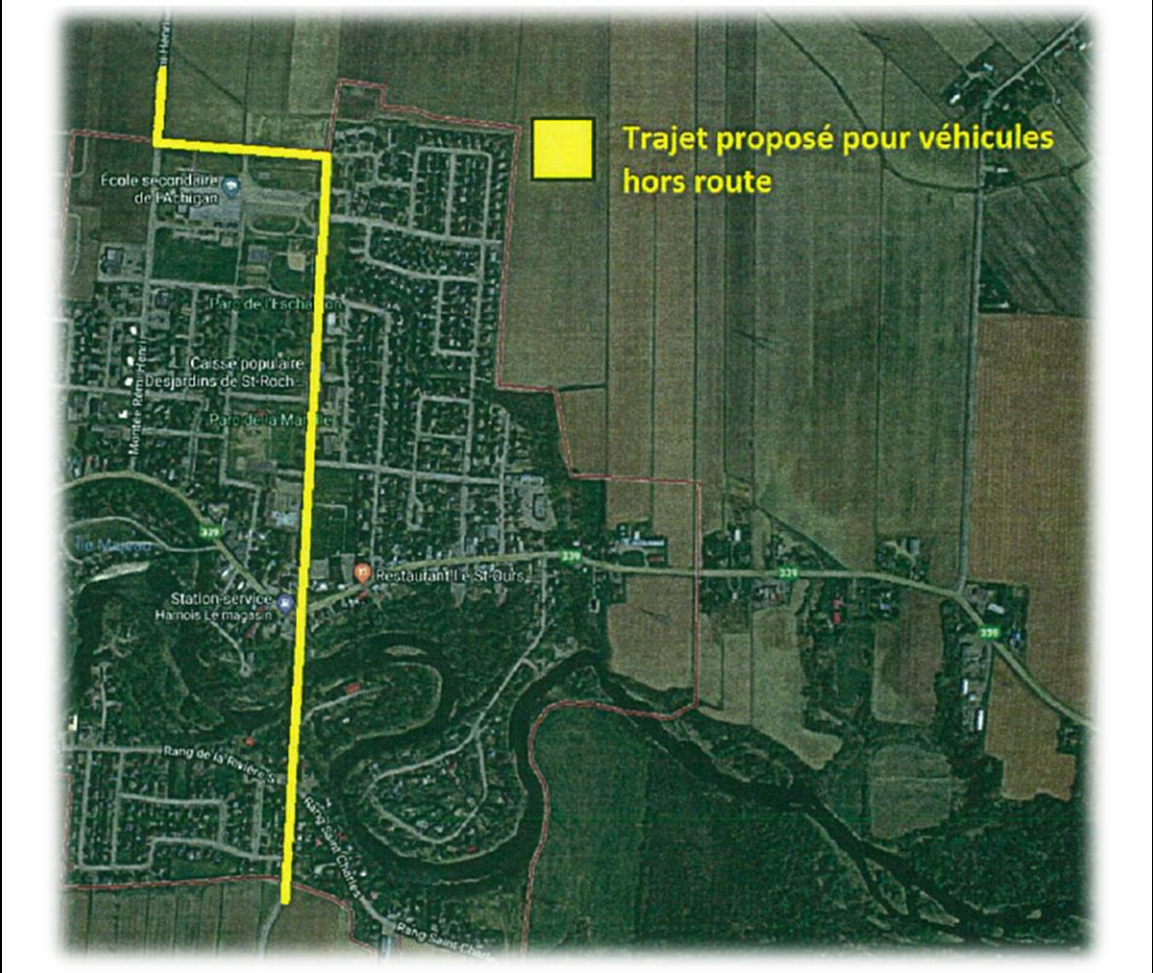
	Nom du chemin	Intersection	Nbr. de panneaux
1	Rang de la Rivière Sud	Rue Armand- Majeau Nord	1
2	Rang St-Charles	Rue Armand- Majeau Nord	1

ANNEXE C
FEUX DE CIRCULATION ET SIGNAUX LUMINEUX
LÉGENDE : T D = TOUTES DIRECTIONS

	Nom du chemin	Intersection	Nbr. de panneaux
1	Rang du Ruisseau des Anges Sud	Route St-Philippe	4 rouges
2	Rang du Ruisseau des Anges Sud	Rue Industrielle	4 rouges

ANNEXE D
LIGNES DE DÉMARCATIION

D-1) VÉHICULES HORS ROUTE



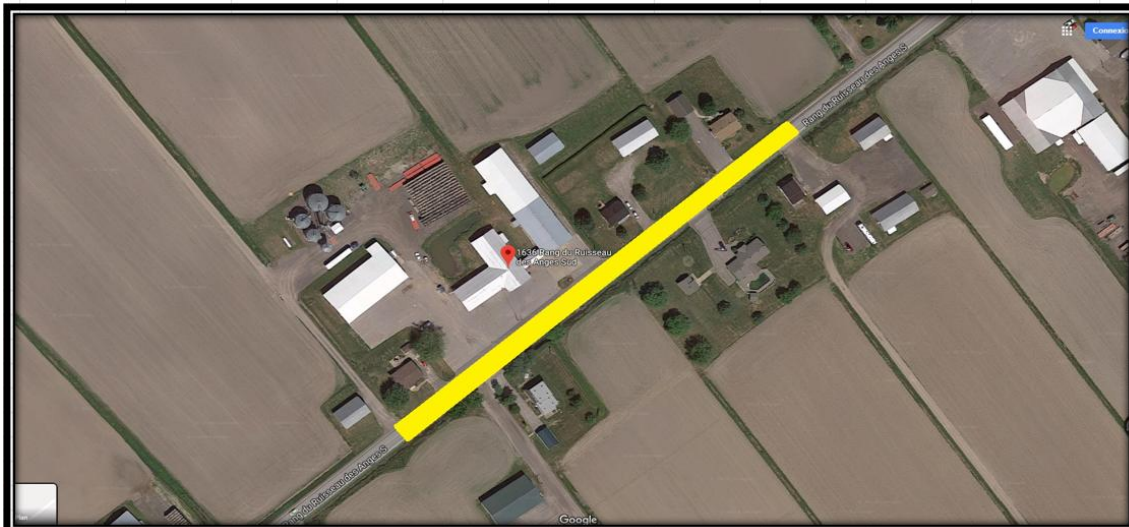
D-2) VÉHICULES HORS ROUTE



ANNEXE D

LIGNES DE DÉMARCATION

D-3) PASSAGE CHEVAUX



Passage chevaux

ANNEXE E
INTERDICTION D'EFFECTUER DES DEMI-TOURS
LÉGENDE : T D = TOUTES DIRECTIONS

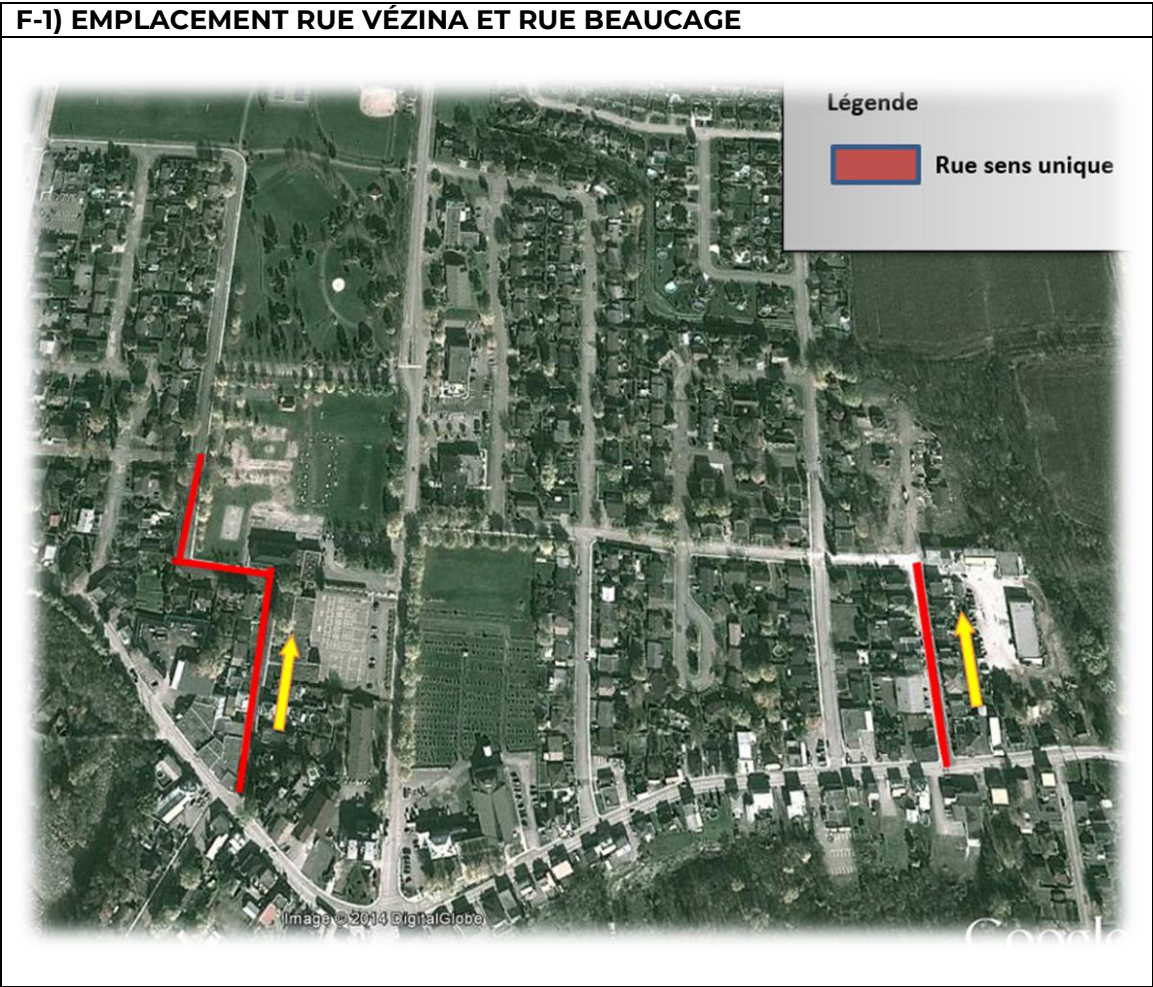
	Nom du chemin	Intersection	Nbr. de panneaux
1			

ANNEXE F
SENS UNIQUE

SENS UNIQUE

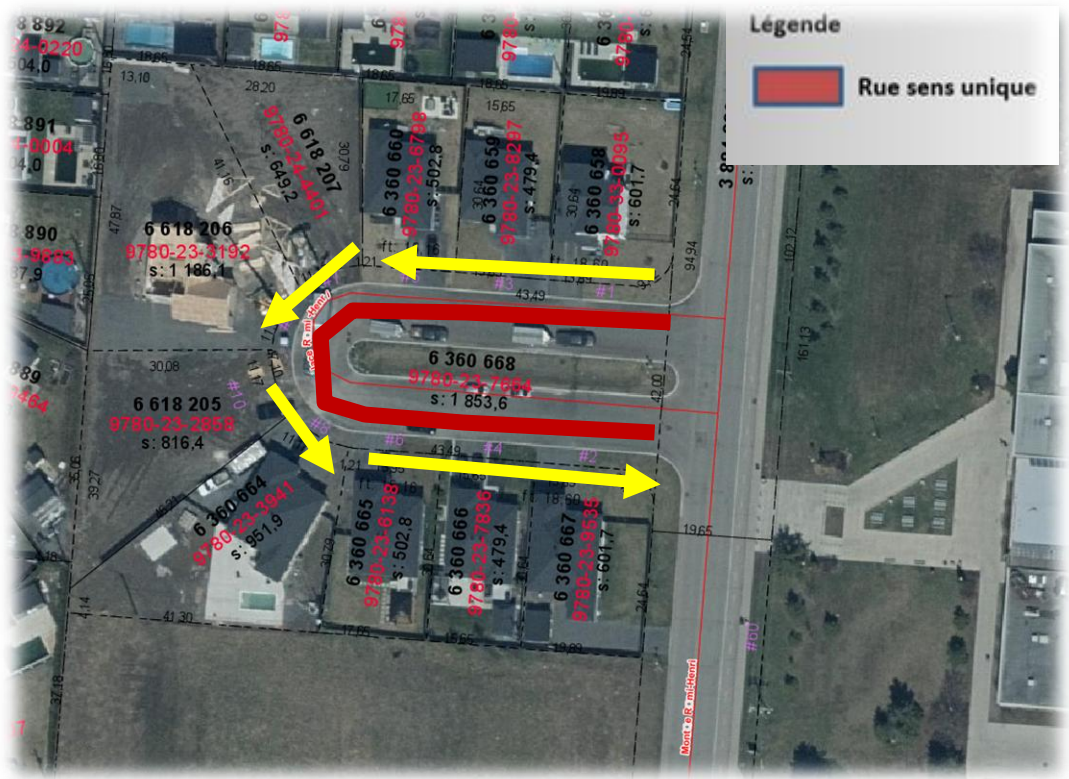
F1) TABLEAU

	Nom du chemin	Intersection
1	RUE VÉZINA	DE LA RUE PRINCIPALE (339) À L'INTERSECTION DE LA RUE COUSINEAU
2	RUE BEAUCAGE	DE LA RUE PRINCIPALE (339) À L'INTERSECTION DE LA RUE CLÉMENT
3	PLACE RÉMI-HENRI	DE LA MONTÉE RÉMI-HENRI (ENTRÉE) À L'INTERSECTION MONTÉE RÉMI-HENRI (SORTIE)

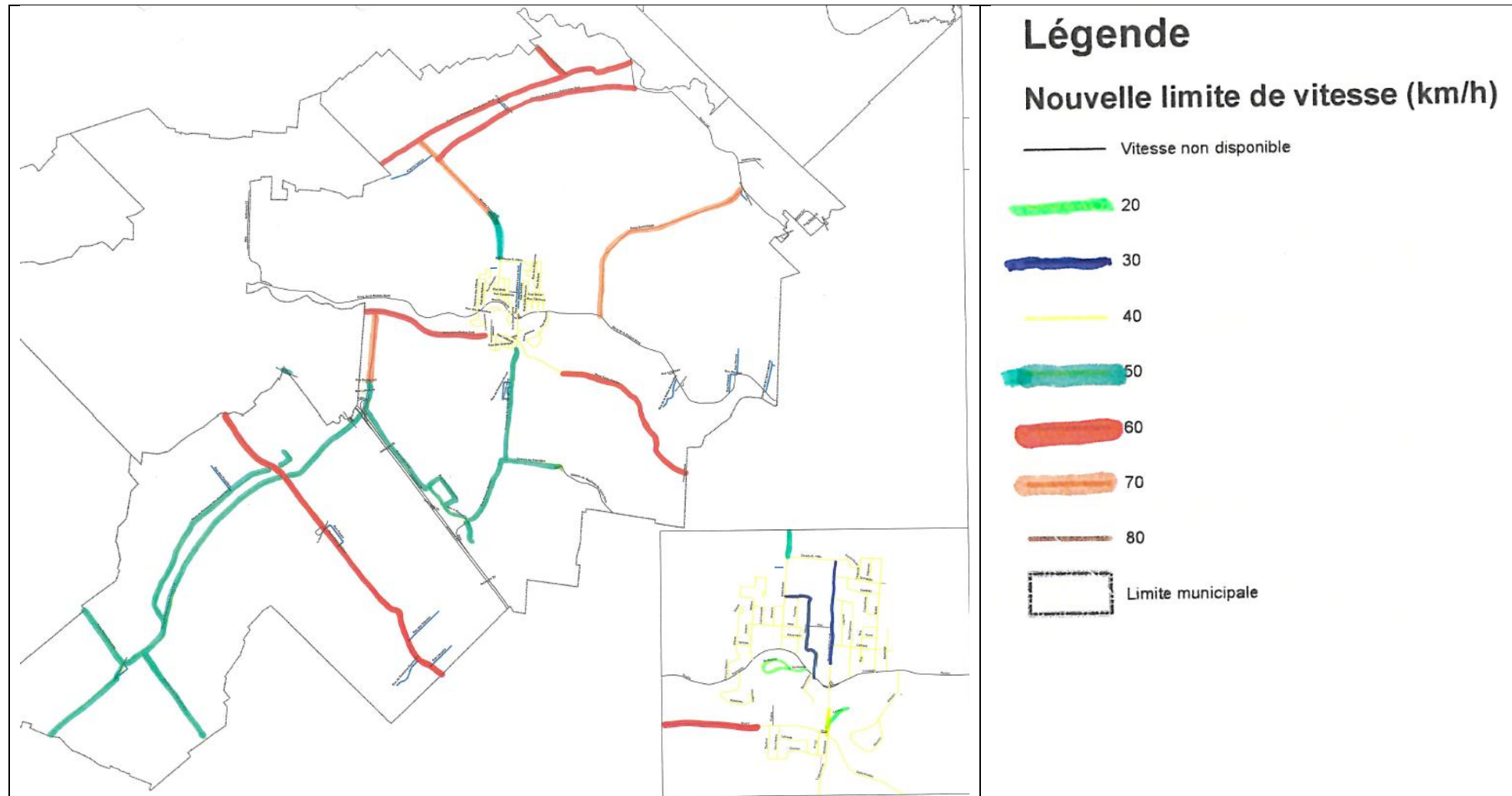


F-2) EMPLACEMENT PLACE RÉMI-HENRI

SENS UNIQUE



**ANNEXE G
LIMITE DE VITESSE**



ANNEXE G

LIMITE DE VITESSE



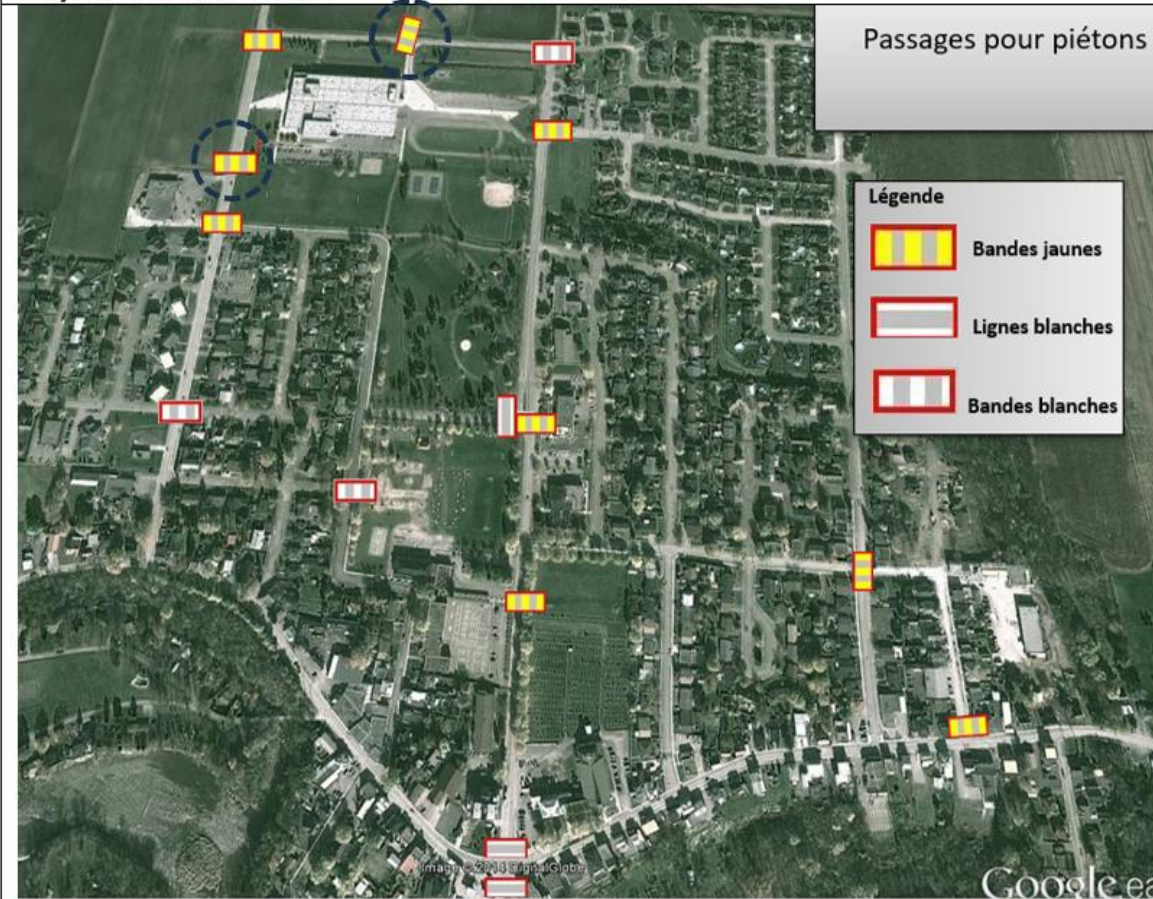
**ANNEXE G
LIMITE DE VITESSE**

Vitesse maximale

- Maximum 20 km/h sur les chemins ou les rues suivants: Impasse Leclerc, rue Lafortune, rue Guilbeault et rue de l'île Majeau;
- Maximum 30 km/h sur les chemins et les rues suivants: une portion de la rue du Docteur-Wilfrid-Locat, chemin de l'École, rue des Pignons, rue du Domaine-Desmarais, rue France, rue des Peupliers, rue de la Vallée-Ensoleillée, chemin Vézina, chemin de la Ligne-Lapointe, rue Dionne, rue Meunier, rue Pimparé, Croissant-Marchand, rue du Domaine-Rivest, Impasse Lafortune, le chemin Donat-Gagnon et la Place Rémi-Henri;
- Maximum 40 km/h sur les chemins et les rues suivants: une portion de la rue du Docteur-Wilfrid-Locat, une portion de la montée Rémi-Henri, une portion du rang de la rivière Sud, une portion du rang Saint-Charles, rue Gariépy, rue Gauthier, rue Clément, rue Roy, rue du Versant, rue des Sillons, rue Duval, rue Cousineau, rue Saint-Germain, croissant des Vallons, rue Faucher, rue Hamelin, rue des Orchidées, rue Rivest, rue Beaucage, rue Claude-É. Hétu, rue des Camélias, rue des Coquelicots, Impasse Roy, rue Masson, rue Malo, rue Vézina, rue des Vallons, rue des Prés, rue du Semeur, impasse du semeur, rue Léo-Hénault, rue Laliberté, rue Saint-André, rue des Champs, rue des Méandres, Impasse des Sillons, rue Dufort, rue des Perce-Neige, rue des Muguets, rue des Bégonias, rue Beauchamp, rue François-Marien et la rue Armand-Majeau Nord;
- Maximum 50 km/h sur le chemin et les rues suivants : une portion de la rue Industrielle, rue J.-Oswald-Forest, rue Isidore-Dagenais, rue Ludger-Rochon, la rue Armand-Majeau Sud, le chemin de la Ligne-Mercier, chemin de Frontière, rue Laroche, chemin de la Desserte, la partie du rang du Ruisseau-des-Anges Sud située entre les limites territoriales de Terrebonne et l'échangeur de l'autoroute 25, rang du Ruisseau-des-Anges Nord, rang Sainte-Henriette et chemin de la Côte-Georges;
- Maximum 60 km/h sur les chemins et les rues suivants: route Saint-Philippe;
- Maximum 70 km/h sur les chemins et les rues suivants: rang Saint-Régis, une portion du rang Saint-Charles, une portion de la montée Rémi-Henri et une portion de la rue Industrielle;
- Maximum 80 km/h sur les chemins et les rues suivants : une portion du rang de la Rivière Sud, chemin du Ruisseau-Saint-Jean Nord, chemin du Ruisseau-Saint-Jean Sud, chemin Louis-Philippe-Lesage et la partie du rang du Ruisseau-des-Anges Sud située entre l'échangeur de l'autoroute 25 et le rand de la Rivière Sud.

**ANNEXE H
PASSAGES POUR PIÉTONS**

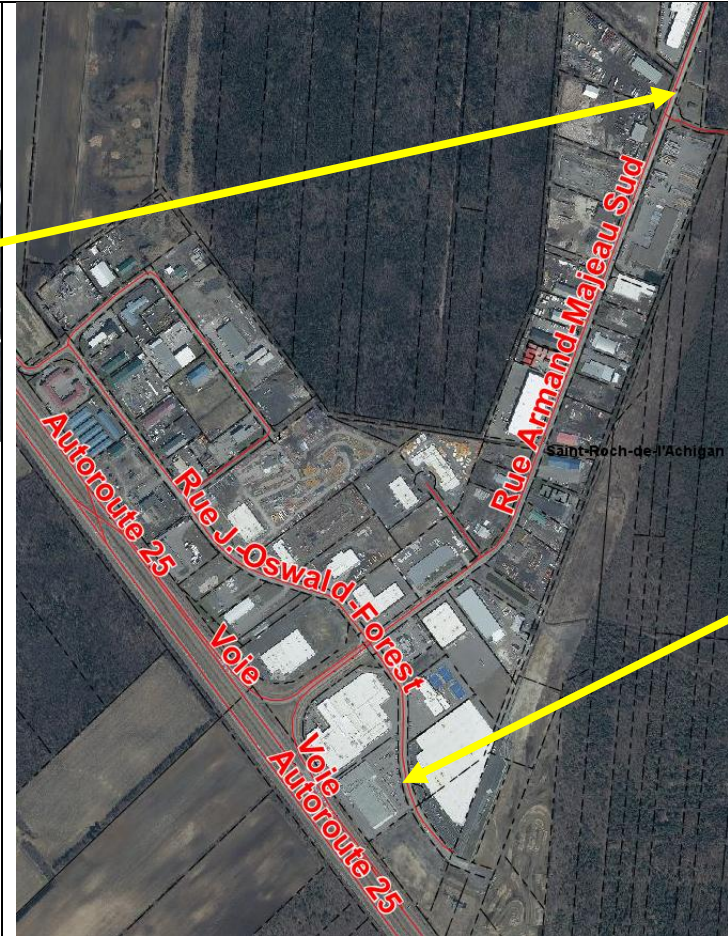
H-1) SECTEUR URBAIN



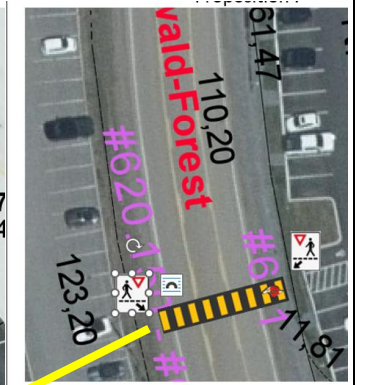
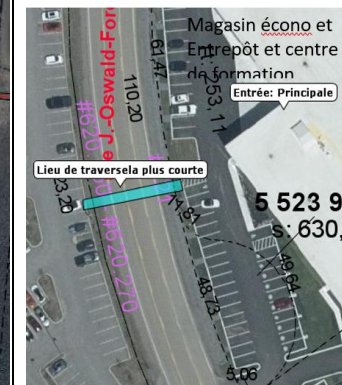
ANNEXE H PASSAGES POUR PIÉTONS

H-2) SECTEUR PARC INDUSTRIEL

Rue Armand-Majeau Sud : Face ou près de l'entrée charretière situé
au
160, rue Armand-Majeau Sud



Rue J.-Oswald-Forest : Face au 621, rue J.-Oswald-Forest



**ANNEXE I
ZONES SCOLAIRES**



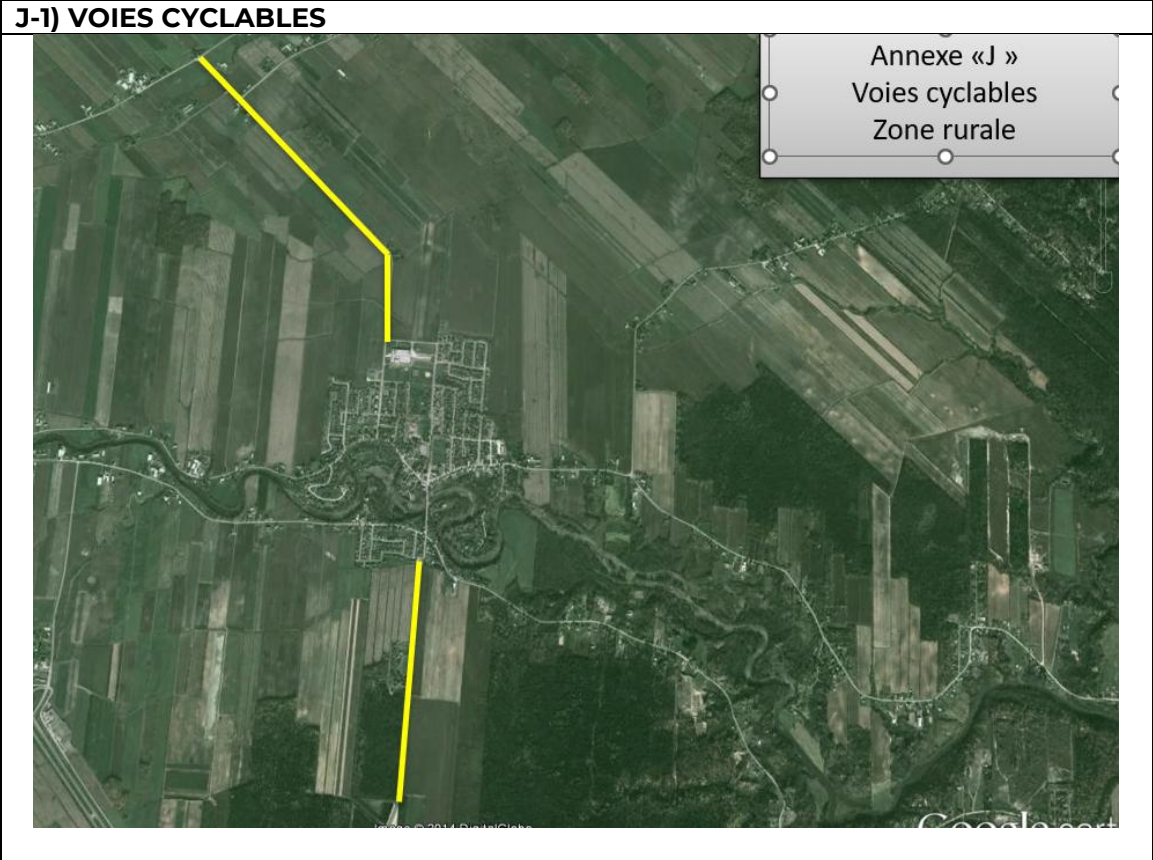
ANNEXE I
ZONES SCOLAIRES

I-2) CORRIDORS SCOLAIRES



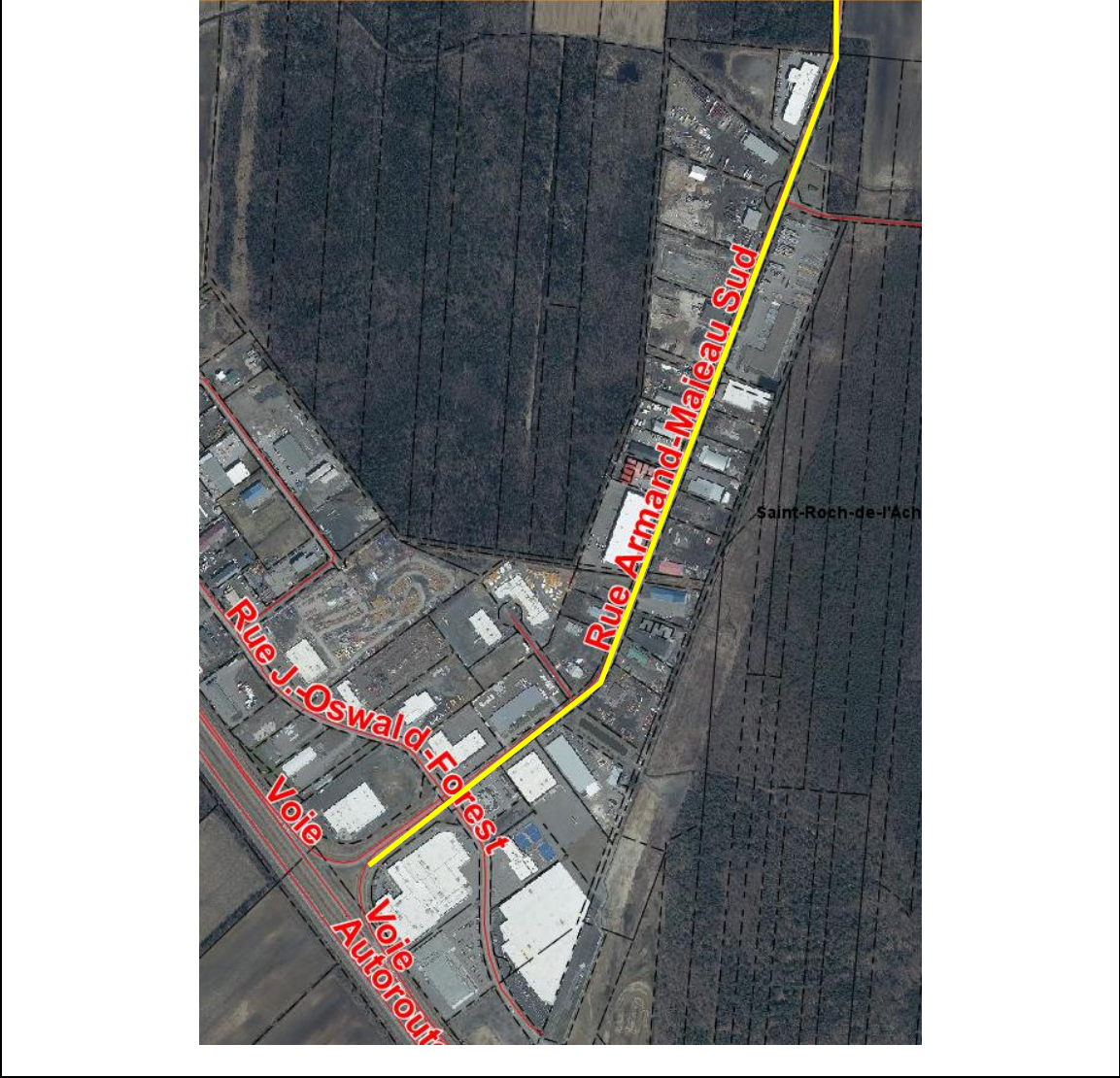
ANNEXE J
SENTIERS POLYVALENTS, BANDES CYCLABLES, CHAUSSÉES DÉSIGNÉES ET
PISTES CYCLABLES

J-1) VOIES CYCLABLES



VOIES CYCLABLES ET SENTIERS RÉCRÉATIFS

J-2) VOIES CYCLABLES- PARC INDUSTRIEL



ANNEXE J
SENTIERS POLYVALENTS, BANDES CYCLABLES, CHAUSSÉES DÉSIGNÉES ET
PISTES CYCLABLES

J-3) VOIES CYCLABLES



J-4) SENTIERS RÉCRÉATIFS

